



# DÉLIBÉRATION

## du 28 mars 2023

Présents : 27 Excusés : 0 0 pouvoir Absents : / Votants : 27 En exercice : 27	<b>L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</b>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <b>30 MARS 2023</b> Publiée, le <b>03 AVR. 2023</b> Notifiée, le _____	<b>Étaient présents :</b> M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LÉAUTÉ, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, Mme M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIÉ, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU. <b>Étaient absents excusés :</b> / <b>Assistait également au titre des services :</b> Philippe RENAUD, DGS, Fabienne PITON <b>Secrétaire de séance :</b> Mme Estelle GOIMBAUD <b>Date de la convocation :</b> 22 mars 2023
Délibération n°23.2.19	<b>RESSOURCES HUMAINES</b> <i>Création d'un poste permanent d'attaché territorial</i>

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que le Directeur Général des Services va faire valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Un avis d'appel à candidatures a donc été lancé pour pallier son remplacement et une candidate a été retenue.

**Afin d'organiser une période de tuilage entre les deux agents, il convient de créer un poste permanent d'attaché territorial.**

*Après avoir entendu cet exposé,*

*Sur proposition de Madame le Maire,*

*Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité :**

► **CRÉE** un emploi permanent à temps complet, à compter 15 mai 2023; ouvert sur le grade d'attaché territorial, relevant de la catégorie hiérarchique A,

► **PREVOIT** les crédits correspondants au budget 2023.

Pour extrait conforme au registre »

Estelle GOIMBAUD  
Secrétaire de séance

Le Maire,

Nadine YOU

